

L'EMPLOI AGRICOLE

Une situation préoccupante, difficile à inverser

(cette note a servi de base à la communication de Michel BUISSON lors du séminaire du 22 octobre)

Cette note a été élaborée par un groupe de travail¹ qui s'est fixé comme objectif d'apporter un éclairage sur la question de l'emploi agricole en trois points :

- caractériser les évolutions récentes pour esquisser des perspectives ;
- proposer des mesures correctives en matière de politique des structures, d'appui aux systèmes innovants, de répartition des aides ... et en estimer les effets ;
- réfléchir à une autre agriculture capable de renverser la tendance actuelle.

Cette contribution est limitée au premier point alors que le travail sur les autres se poursuit.

La question de l'emploi agricole se situe aujourd'hui à l'articulation entre une tendance structurelle propre à l'agriculture et les effets de la crise économique, écologique et sociale globale qui sévit en Europe. En effet, les conséquences sociales et écologiques de la baisse continue des emplois agricoles et de l'évolution des façons de produire qui provoquent et accompagnent cette baisse sont de même origine et de même nature que les conséquences de la crise globale et de ses composantes : substitution du capital au travail, financiarisation et poids grandissant des firmes d'amont et d'aval en lien avec la libéralisation des échanges, surexploitation des ressources naturelles, pollutions, chômage très élevé. Cette conjonction renforce la nécessité de modifier l'évolution des emplois et, pour cela, d'imaginer une autre politique agricole, génératrice et non plus destructrice d'emplois. Cela implique la remise en cause du modèle de développement agricole actuel basé sur l'accroissement de la productivité physique du travail au nom de la compétitivité, en fait, principalement, dans l'objectif de l'accroissement des achats à l'amont et des ventes à l'aval, réalisés par l'agriculture. Il faut pour cela prendre conscience du poids des tendances :

- poursuite de la baisse des emplois agricoles avec changement profond de leur structure,
- rapide accroissement de la taille des exploitations avec réduction de la densité en emplois,
- combinaison de deux dynamiques, des exploitations et des forces d'amont et d'aval.

POURSUITE DE LA BAISSSE DES EMPLOIS AGRICOLES ACCOMPAGNEE DE CHANGEMENTS PROFONDS DANS LEUR STRUCTURE

1

Ce groupe a été animé par Michel Buisson qui en a pris l'initiative. Il a bénéficié de la participation à titre personnel de Gilles Bazin, Maurice Desriers, Raymond Penhouet, Patrick Simon, Bernard Roux.

Une diminution toujours rapide

Entre 1970 et 2010 (quatre décennies) le nombre d'exploitations et le volume d'emploi ont été divisés par 3,2 et 3,3 avec une baisse moyenne de 26 770 exploitations par an, leur nombre passant de 1 557 600 à 490 000. Parallèlement, la part de la population active agricole dans la population active totale est passée de 8 % en 1980 à 3 % en 2008.

Tableau 1

Nombre d'exploitations et volume du travail depuis 1970

	Nombres					Evolutions annuelles en %			
	1970	1979	1988	2000	2010	1979/1970	1988/1979	2000/1988	2010/2000
Nombre d'exploitations (millier)	1 587,6	1 262,7	1 016,8	663,8	490,0	-2,5	-2,4	-3,5	-3,0
SAU (millier d'ha/ha)	29 904,7	29 496,6	28 595,8	27 856,3	26 963,3	-0,2	-0,3	-0,2	-0,3
Nombre d'UTA totales (millier)	2 373,6	1 872,3	1 445,6	957,4	751,4	-2,6	-2,8	-3,4	-2,4
Production brute standard (million d'euros "2007")	///	///	55 426	53 996	51 241	///	///	-0,2	-0,5
SAU par exploitation (ha)	18,8	23,4	28,1	42,0	55,0	2,4	2,1	3,4	2,7
Nombre d'UTA par exploitation	1,50	1,48	1,42	1,44	1,53	-0,1	-0,5	0,1	0,6
Nombre d'UTA pour 100 ha	7,94	6,35	5,06	3,44	2,79	-2,5	-2,5	-3,2	-2,1
Nombre d'UTA pour 100 000 euros de PBS	///	///	2,61	1,77	1,47	///	///	-3,2	-1,9

Source : SSP, recensements agricoles

Les deux évolutions, très liées, du nombre d'exploitations et du volume d'emploi (exprimé en unités de travail annuel, UTA) se sont poursuivies depuis 1970 avec des taux annuels d'évolution entre les recensements agricoles de 1970 et 1988 voisins de - 2,5 % (- 2,5 % et - 2,4 % pour chaque période intercensitaire pour les exploitations et - 2,6 % et - 2,8 % pour les UTA). La diminution est plus forte ensuite avec respectivement - 3,5 % et - 3,4 % de 1988 à 2000, puis - 3,0 % et - 2,4 %. Ces variations dans les rythmes de diminution sont principalement déterminées par les pyramides des âges des actifs familiaux, des chefs d'exploitation surtout. Toutefois, les taux de la période 1988-2000 résultent en partie de l'aide à la préretraite liée à la réforme de la PAC qui, entre 1992 et 1997, a entraîné un rythme annuel de diminution de - 4 %.

L'écart entre les deux taux (exploitations et UTA) entre 2000 et 2010, provient d'une baisse du nombre (36 %) des petites exploitations (PBS² inférieure à 25 000 €) possédant peu d'actifs (0,6 en moyenne en 2010), sensiblement plus forte que celle (31 %) des exploitations moyennes (PBS comprise entre 25 000 et 100 000 €) et celle (4 %) des grandes (PBS supérieure à 100 000 €), dont le nombre moyen d'UTA (2,08 pour l'ensemble moyennes et grandes) ne varie pas au cours de cette période. Au sein des grandes exploitations, le nombre des très grandes (PBS supérieure à 250 000 €) croît de 16 %.

Tableau 2 : Evolution du nombre des petites, moyennes et grandes exploitations

	Nombre d'exploitations (millier)			Taux d'évolution annuel %		Part des unités de travail annuel		
	1988	2000	2010	2000/1988	2010/2000	1988	2000	2010
Ensemble des exploitations	1 016,8	663,8	490,0	-3,5	-3,0	100,0	100,0	100,0
Petites exploitations	476,5	277,5	177,8	-4,4	-4,4	22,4	15,1	13,3
Moyennes et grandes exploitations	540,3	386,3	312,2	-2,8	-2,1	77,6	84,9	86,7

Source : SSP, recensements agricoles

Le nombre des petites exploitations a diminué rapidement : de 47 % entre 1979 et 1988, 42 % entre 1988 et 2000 et 36 % entre 2000 et 2010, date à laquelle ces exploitations n'emploient plus que 13 % du total des UTA. Cette baisse rapide du nombre des petites exploitations réduit la disponibilité en sièges d'exploitation qui pourraient être utiles pour certains types d'installation.

Le nombre de personnes (salariées et non salariées) travaillant de façon régulière dans les exploitations de France métropolitaine était, après une baisse de 26 % en 10 ans, de 966 000 en 2010, représentant 655 000 UTA (soit 87,5 %), sur un total de 751 000 UTA avec les contributions des travailleurs saisonniers, occasionnels et des entreprises de travaux agricoles (ETA) qui représentent ensemble 91 000 UTA (soit 12,5 % du total).

Tableau 3 : Volume du travail en millier d'UTA

Ensemble des exploitations

	1970	1979	1988	2000	2010
Chefs d'exploitation et coexploitants	1 136,4	927,8	797,9	536,5	445,8
Membres de la famille	855,5	653,6	417,1	181,6	87,1
Salariés permanents hors famille	280,1	198,4	142,7	137,6	127,9
Main d'oeuvre saisonnière	96,7	84,7	81,5	93,8	78,9
ETA et Cuma	4,9	7,9	6,4	8,0	11,7
Travail total	2 373,6	1 872,3	1 445,6	957,4	751,4

Source : SSP, recensements agricoles

La part du travail fourni par les CUMA et par les ETA croit sensiblement de 1988 (0,4 %) à 2010 (1,6 %), marquant une progression du recours au travail et services extérieurs à l'exploitation. Les conséquences de ces évolutions sur l'emploi, notamment celle des groupements d'employeurs (en croissance rapide mais non mesurée ici), mériteraient d'être examinées. La part du travail saisonnier est elle fluctuante. 315 650 contrats vendanges et 478 870 contrats de travail occasionnel ont été établis en 2012. Dix départements, principalement viticoles, mobilisent à eux seuls 43 % des contrats "travail occasionnels" et 80 % des contrats vendanges.

Une main-d'œuvre toujours à dominante familiale mais de plus en plus mono générationnelle

Le caractère familial du travail agricole reste dominant avec 70,9 % du total en 2010 mais la part du travail salarié est en croissance rapide (de 15,5 % en 1988 à 27,5 % en 2010) et la part du travail fourni par les membres de la famille hors chef d'exploitation diminue fortement. Avec la hausse de la part des salariés et des chefs d'exploitation dans l'emploi total ainsi que le développement des formes sociétaires (31,6% des exploitations et 56% de la SAU en 2010) assiste-t-on au renforcement d'une forme de dualisme entre deux types d'exploitations et d'agriculture, avec forte réduction de la forme familiale classique à deux générations ?

Une légère évolution de l'emploi salarié

La tendance modérée à la baisse de la part des salariés dans l'emploi total jusqu'en 1988 s'inverse ensuite de façon sensible passant de 10 % à 17 % avec, en parallèle, une forte hausse de la fréquence du recours à des salariés au sein des exploitations moyennes et grandes, y faisant passer la part des UTA salariées de 12 à 19 %.

Tableau4 : Fréquence du recours à l'emploi salarié

	1970	1979	1988	2000	2010
Part en % des UTA des salariés permanents non familiaux	11,8	10,6	9,9	14,4	17,0
% d'exploit. y ayant recours, ensemble	12,0	9,1	6,9	10,7	13,7
% d'exploit. moyennes et grandes y ayant recours	-	-	11,9	17,4	20,5

Source : SSP, recensements agricoles

Alors que le nombre d'exploitations employant des salariés varie peu (134 000 en 1988, 157 000 en 2000, 148 000 en 2010), cette hausse de la part du travail salarié est principalement due à l'accroissement de la part des grandes exploitations. Elle n'indique ni une réelle montée en charge ni une diffusion du travail salarié en agriculture. En effet, les 30 % des grandes exploitations employant des salariés permanents en 2010, mobilisaient à elles seules 82,9 % des UTA salariées permanentes, tout en faisant passer le nombre moyen d'UTA salariés de 2,18 à 2,07 entre 2000 et 2010. Les mêmes constats sont valables pour les saisonniers ou occasionnels : en 2010, 78 % de ce type de main d'œuvre est employé dans les grandes exploitations qui ont réduit le nombre moyen d'UTA de cette catégorie de 0,91 en 2000 à 0,77 en 2010.

Contrairement à ce que pourrait laisser croire l'augmentation de la part du travail salarié en agriculture, le volume de l'emploi salarié au sein des exploitations³ a plutôt tendance à diminuer depuis 10 ans, prolongeant ainsi la tendance longue, certes à un rythme beaucoup plus lent que celui de la main d'œuvre familiale. Cependant, en Île-de-France, le travail salarié non familial a, entre 2000 et 2007 (source : enquêtes "structures") diminué au même rythme que le travail familial (- 24 %) et de nombreux travaux indiquent de fortes difficultés à recruter de la main d'œuvre⁴.

Une agriculture familiale de plus en plus mono générationnelle et sociétaire

L'évolution des statuts (co-exploitants, développement du salariat des aides familiaux pour des raisons de droits sociaux car ce statut est limité à 5 ans par la MSA), complique un peu l'interprétation des données mais les caractéristiques des actifs familiaux se sont fortement modifiées : pour les exploitations moyennes et grandes en 2010, à côté des 373 000 UTA des exploitants et co-exploitants, les aides familiaux ne fournissent que 69 000 UTA soit 15 % des actifs familiaux et 10,5 % de l'ensemble des UTA permanentes, soit environ la moitié des UTA fournies par les salariés. Pour les petites exploitations ces taux sont respectivement de 20 % et de 18,9 %. Cela conduit à l'accroissement du nombre d'exploitations à un seul travailleur, ainsi de plus en plus isolé. Parallèlement, la part des femmes chefs d'exploitation a augmenté continûment pour atteindre 25 % en 2010.

Cette situation résulte de la rapide baisse de la part des exploitations qui ont recours à du travail familial, hors celui des exploitants et des co-exploitants, baisse notable chez les exploitations moyennes et grandes comme pour l'ensemble.

Tableau 5 : Fréquence du travail familial des non exploitants et co-exploitants

3

Cependant, on note une légère augmentation si on y ajoute les salariés des ETA, des CUMA et groupements d'employeurs.

4

P. Crépeau, L'emploi salarié dans les exploitations agricoles en Îles de France : diagnostic et propositions d'action pour le Conseil régional, thèse professionnelle IGRF, juillet 2011.

	1970	1979	1988	2000	2010
% des exploitations ayant recours à du travail familial hors celui du chef et des co-exploitants ; ensemble	78,6	68,5	59,9	47,0	36,1
Idem, exploitations moyennes et grandes	-	-	75,2	55,1	38,3

Source : SSP, recensements agricoles

A une époque de fort chômage, une telle évolution, est difficile à expliquer (hausse des niveaux de formation, refus du travail physique ...). Elle entraîne une réduction des possibilités d'installation et sans doute une difficulté supplémentaire pour la transmission du potentiel de production, des savoir-faire.... Il faut cependant tenir compte de la diversification et de l'allongement des itinéraires de formation.

La hausse du nombre d'exploitations en société, sans rompre complètement le cadre familial, induit cependant une césure entre l'exploitation individuelle et les formes sociétaires, EARL unipersonnelle comprise. Les exploitations individuelles, forme pratiquement exclusive en 1970, ne représentent plus en 2010 que 69,4 % du nombre total d'exploitations et 44 % de la SAU, leur SAU moyenne n'ayant que doublé (de 18 à 34 ha) entre ces deux dates alors que, dans le même temps la SAU des EARL était supérieure à 90 ha et celle des GAEC proche de 150 ha. Compte tenu de la stabilité du nombre moyen d'UTA par exploitation de forme sociétaire et d'une densité d'UTA/100 ha de SAU, proche quel que soit le statut juridique : 2,87 pour les EARL individuelles, 2,70 pour les EARL à plusieurs sociétaires, 2,10 pour les autres EARL, 2,06 pour les GAEC (seules les autres sociétés se distinguant nettement avec un ratio de 5,26), cette évolution des formes juridiques ne semble pas s'accompagner d'un changement significatif dans la nature ou dans la composition du collectif de travail. Ainsi, l'accroissement de la taille SAU des exploitations vise davantage l'évolution du capital technique et la simplification des systèmes de production qu'un recours à davantage de main d'œuvre, bien au contraire.

Ces évolutions des actifs et des exploitations se conjuguent à celles des systèmes de production.

LES EFFETS DES DEUX DYNAMIQUES A L'ŒUVRE : PLUS GRAND AVEC MOINS D'EMPLOI ET PLUS DE CAPITAL

Accélération de la substitution capital/travail

L'évolution la plus nette résultant de la baisse rapide des emplois avec une SAU presque constante c'est bien sûr la forte baisse de la densité de l'emploi par hectare de surface agricole utilisée (SAU), divisée par 2,8 entre 1970 et 2010 et par 1,8 entre 1988 et 2010, comme pour le nombre d'UTA pour 100 000 € de production brute standard (PBS). Le potentiel de production par UTA a donc évolué au même rythme que le nombre d'emplois/ha.

Tableau 6 : Evolution de la densité en emploi par unité de SAU et de PBS (ensemble des exploitations)

	1970	1979	1988	2000	2010	Evolution par an en %	
						2010/1970	2010/1988
N d'UTA pour 100 ha SAU	7,94	6,35	5,06	3,44	2,79	0,35	0,55
N d'UTA pour 100 000 € de PBS			2,61	1,77	1,47	-	0,56

Source : SSP, recensements agricoles

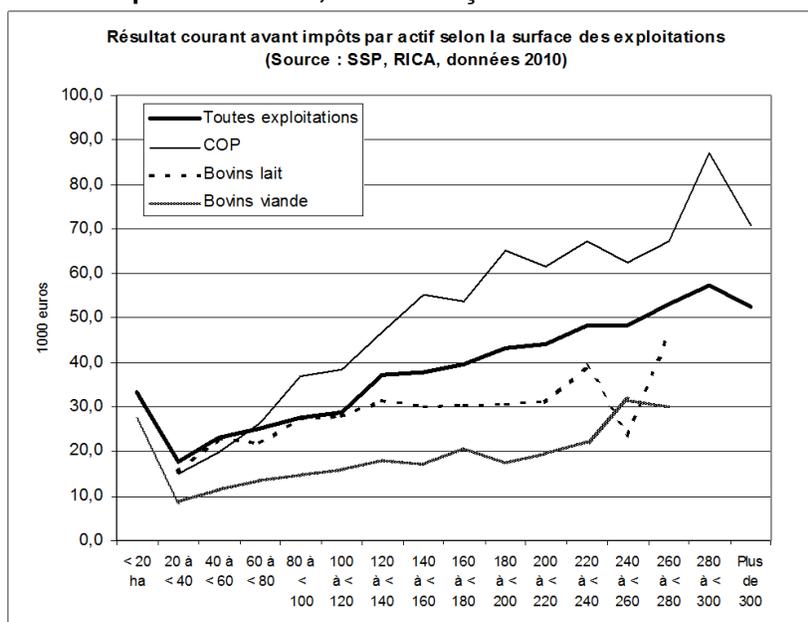
Pour l'ensemble des exploitations, les deux densités évoluent au même rythme quelle que soit la période, avec une accélération en fin de période. Mais la densité de PBS diminue beaucoup moins vite que celle de SAU : ainsi entre les tailles de 20 à 35 ha et celle de plus de 300 ha, la densité de PBS est divisée par 2 alors que celle de l'emploi est divisée par 10, faisant apparaître une multiplication par 5 de la "productivité" par UTA exprimée en PBS par UTA. Cette évolution, bien que moins marquée au sein de chaque OTEX, explique en partie l'intérêt de l'agrandissement:

Tableau 7 : Densité en emploi par surface et PBS en fonction de la taille SAU

Classe de SAU en ha	5 < 20	20 < 35	35 < 50	50 < 75	75 < 100	100 < 125	125 < 150	150 < 200	200 < 300	>= 300
N d'UTA pour 100 ha	42,4	11,38	5,90	4,01	2,85	2,16	1,77	1,55	1,34	1,16
Indice base 100 classe 50-75	1060	280	147	100	71	54	44	39	33	29
N d'UTA pour 100 K € de PBS	1,83	2,03	1,91	1,68	1,48	1,33	1,26	1,18	1,09	0,98
Indice base 100 classe 50-75	110	118	114	100	88	79	75	70	65	58

Source : SSP, recensements agricoles

Agrandissement rime avec plus de revenu, mais de façon variable



Pour les trois OTEX (liées au sol), présentées sur ce graphique et pour l'ensemble des exploitations, la cause semble entendue : il existe une forte liaison entre la taille SAU des exploitations et le RCAI moyen par actif. En fait, ce lien est artificiellement amplifié pour les COP (céréales, oléagineux et protéagineux) par les primes fixes à l'hectare et par contrecoup pour la moyenne des exploitations : les COP utilisant 35 % de la SAU totale, elles tirent la courbe vers le haut avec l'aide de la viticulture où ce lien taille/revenu est fort. Par contre, en élevage bovin, l'effet taille est nul entre 60 et 200 ha pour le lait (année 2010) et faiblement croissant en bovin viande avec un niveau constamment en dessous de la moyenne. Pourtant, ces deux OTEX connaissent, comme les autres liées au sol, la réduction de la densité de l'emploi par unité de SAU. Statistiquement, l'agrandissement n'y génère pas ou peu d'économie d'échelle.

Primes fixes, effet taille, économie d'échelle ou de gamme :

L'interprétation des effets de taille et donc de l'agrandissement butte sur la difficulté de la prise en compte des impacts des primes sur les choix des agriculteurs, alors qu'elles atteignent des niveaux élevés par hectare et par actif (chiffres RICA 2010):

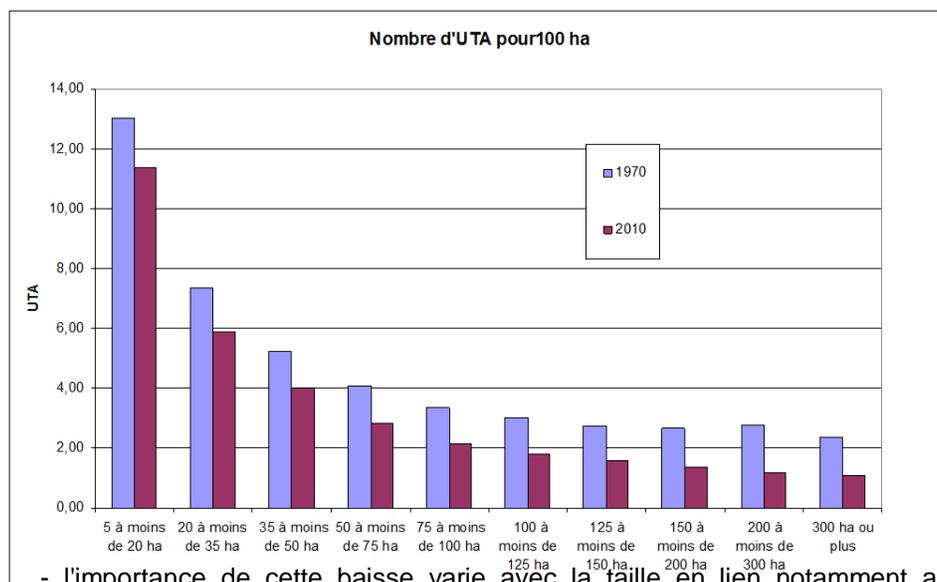
- depuis 1992, à plus de 300 € par ha et environ 35 000 €/UTANS en COP et en grandes cultures, elles représentaient, 78 % du RCAI en COP et 54 % en "autres grandes cultures" ;
- en hausse régulière pour les systèmes herbivores, elles atteignaient en moyenne environ 400 €/ha et entre 30 000-35 000 € par UTANS en viande bovine, près de 30 000 en ovins-caprins et 20 000 en bovins lait. Ces aides représentaient plus du double du RCAI en bovins viande, 139 % en ovins, et 79 % en bovins lait.

De telles rentes induisent des changements dans les choix technico-économiques courants comme dans les anticipations. Elles conduisent sans doute, notamment en raison du découplage complet, à préférer la spécialisation à la diversification et les grandes cultures à l'élevage ... En l'absence de plafond par emploi, ces aides favorisent la course à l'agrandissement et à l'investissement au détriment de l'emploi. Souvent dénoncées comme injustes, ce qu'elles sont, ces primes devraient être davantage dénoncées pour leurs effets fortement dommageables sur les systèmes de production liés au sol et indirectement, via le prix des céréales, sur les élevages hors-sol.

Une baisse systématique mais variable de la densité de l'emploi quelles que soient la taille et l'OTEX

Plusieurs évolutions et spécificités sont à noter :

- la baisse de la densité de l'emploi s'est amplifiée depuis 40 ans et étendue au delà de 100ha : l'agrandissement s'est toujours traduit par des réductions du travail utilisé et donc de la densité de l'emploi/SAU. Mais ce phénomène s'est accentué depuis 40 ans. De plus, la baisse du nombre d'emplois pour 100 hectares croît avec l'augmentation de la taille des exploitations : en 1970, le nombre d'UTA pour 100 hectares baissait jusqu'à 100 hectares pour se stabiliser ensuite ; en 2010, cette baisse touche aussi les exploitations de plus de 100 ha, les systèmes simplifiés de grandes cultures pouvant fonctionner avec 300 ha par UTA (sans parler du travail à l'entreprise qui se développe rapidement dans les régions de grandes cultures et accompagne l'absentéisme croissant des « propriétaires exploitants »).



- l'importance de cette baisse varie avec la taille en lien notamment avec les OTEX dominantes dans les différentes classes de taille : en 40 ans, elle a été de 12 % pour les exploitations de moins de 20 hectares et de 58 % pour les plus de 200 hectares. Cette baisse est plus modérée pour les

petites exploitations que pour les grandes au sein de la même OTEX mais cet écart provient pour l'essentiel de la production pratiquée : la densité est très élevée en maraîchage (42 UTA pour 100 ha) et élevée en arboriculture (13,3) et en viticulture (12,1) contre 1,41 en grandes cultures. Pour les tailles intermédiaires, la baisse de densité est principalement due aux exploitations bovines, dont la densité en emploi a diminué d'environ 50 %.

Céréalisation et transformation de l'élevage laitier, destructeurs d'emploi

Les données par OTEX montrent que la place des grandes cultures (COP et cultures générales) s'accroît à la fois en nombre d'exploitations, de SAU et d'UTA, sans doute par réduction des nombres d'exploitations bovins-viande, polyculture/poly-élevage et bovin-lait, ces deux OTEX étant les seules à présenter des taux annuels de diminution des exploitations supérieurs à 5 %. La forte restructuration en production laitière est destructrice d'emplois par le passage aux grandes cultures (céréalisation) et par la transformation des systèmes laitiers où, à côté d'exploitations individuelles de taille réduite, près de 40 % d'exploitations avec salariés ou en sociétés (GAEC notamment), avec un faible nombre d'UTA, représentent une grande part de la production. Le développement du recours aux salariés ou aux formes sociétaires, pour faire face aux contraintes, s'accompagne d'une baisse des emplois et d'une forte croissance de la taille des ateliers correspondants : par exemple, en 2010, 2 000 exploitations produisaient plus de un million de litres de lait.

Tableau 8 : Répartition des facteurs par OTEX (toutes exploitations) en % du total en 2010

	Nombre d'exploitations		SAU		UTA		Densité en UTA		Evolution 1988/ 2010 % par an	
	2000	2010	2000	2010	2000	2010	pour 100 ha	pour 100 k€ de PBS	N d'exp.	N d'UTA
OTEX										
Toutes	100	100	100	100	100	100	2,79	1,47	- 3,3	-2,9
Grandes. Cultures	18,9	24,2	30,7	34,0	15,2	17,2	1,41	1,35	-1,7	-2,1
Maraîchage	2,9	3,0	0,5	0,5	7,6	7,4	42,07	1,77	-3,8	-2,5
Viticulture	14,7	14,2	4,3	4,1	15,9	17,6	12,09	1,41	-2,8	-1,3
Fruits	3,7	3,8	1,1	1,0	5,0	4,9	13,32	2,70	-2,5	-1,9
Bovins lait	11,5	10,2	15,8	14,7	14,3	12,7	2,41	1,46	-5,5	-5,2
Bovins. Viande	11,9	12,1	13,2	14,3	9,2	9,4	1,82	2,66	-2,3	-2,4
Bovins. Mixtes	2,6	2,2	4,8	4,0	3,5	2,8	1,93	1,46	-3,6	-3,3
Ovins. caprins	12,3	11,4	7,3	6,1	7,4	7,9	3,21	2,97	-2,3	-1,9
Elevages hors sol	5,9	5,1	4,8	4,7	7,4	7,3	4,34	0,62	-2,7	-1,8
Polyculture,-poly-élevage	15,0	12,7	17,2	15,8	14,3	12,6	2,93	1,50	-5,2	-4,5

On peut également noter le maintien ou l'augmentation, selon le critère, des parts de la viticulture ainsi que les fortes contributions à l'emploi total des OTEX de cultures spéciales, avec des baisses annuelles du nombre d'UTA inférieures à celles du nombre d'exploitations alors que pour les orientations maraîchage et fruits, le niveau de PBS par UTA est plus faible que pour la moyenne. Il en est de même pour les élevages d'ovins et caprins qui emploient 3,21 UTA pour 100 ha et 2,97 pour dégager 100 000 € de PBS. Il s'agit d'orientations riches en emploi et ...sous rémunératrices.

Les données du RICA permettent de connaître la relation entre revenu et valeur ajoutée en fonction de la taille (ici par grande classe de PBS). Voici quelques indications pour l'année 2012, particulièrement favorables aux COP

Tableau 9 : Nombre d'UTA pour 100 ha et pour 100 K€ de valeur ajoutée hors fermages (VAHF) selon la taille économique en PBS pour quelques OTEX (RICA 2012)

	Classe de taille en PBS	25 000 à 100 000 € de PBS	100 000 à 250 000 € de PBS	Plus de 250 000 € de PBS	Moyenne*
Ensemble des exploitations	UTA pour 100 ha	2,40	2,04	3,00	2,39
	UTA pour 100 000 € de VAHF	4,60	2,40	1,82	2,52
1500 (COP)	UTA pour 100 ha	1,59	0,95	0,80	1,15
	UTA pour 100 000 € de VAHF	2,80	1,36	1,08	1,75
2800, maraîchage	UTA pour 100 ha	73,32	48,80	24,58	40,24
	UTA pour 100 000 € de VAHF	4,42	3,03	2,76	3,26
3500 Viticulture	UTA pour 100 ha	10,7	10,4	13,2	11,7
	UTA pour 100 000 € de VAHF	2,95	4,22	5,57	4,60
3900, fruits et CP	UTA pour 100 ha	12,48	13,69	15,04	13,82
	UTA pour 100 000 € de VAHF	4,03	3,65	3,52	3,68
4500, bovins lait	UTA pour 100 ha	2,31	2,10	1,76	2,08
	UTA pour 100 000 € de VAHF	5,45	2,89	2,15	3,05
4600, bovins viande	UTA pour 100 ha	1,4	1,14		1,32
	UTA pour 100 000 € de VAHF	0,96	2,17		1,28
5100, porcins	UTA pour 100 ha				
	UTA pour 100 000 € de VAHF		2,77	1,60	1,70

Source : SSP, RICA 2012

Comme prévu, la densité en UTA diminue quand la taille augmente, (sauf pour fruits), et davantage entre les classes 1 et 2 qu'entre les classes 2 et 3. Pour bovins lait et bovins viande, cette dégressivité de la densité en MO est faible et régulière. La valeur ajoutée par exploitation augmente sensiblement (excepté pour fruits) avec la taille SAU et, là aussi, plus nettement entre les classes 1 et 2 qu'entre les classes 2 et 3. La VA des COP est, en cette année favorable, la plus élevée et proche du double des autres OTEX sauf pour porcins pour la taille 3 et la moyenne.

Ces données, encore parcellaires, montrent que, dans la situation actuelle, les exploitations de taille 1 à forte densité d'emplois sont moins performantes en termes de VA (mais de moindres charges de structure peuvent compenser cette moindre VA). Avec un taux assez élevé de VA les exploitations de taille 2 sont peu bénéfiques en termes d'emplois sauf pour le maraîchage. Le développement du maraîchage en taille 1 et 2 et fruits toutes tailles serait fortement générateur d'emplois mais pour quelle production et quels débouchés supplémentaires

Les variations du montant de l'actif immobilisé par UTA sont, pour une OTEX donnée, modérées sauf pour les OTEX COP et bovins lait avec respectivement un rapport entre les classes 3 et 1 de 1,70 et de 1,4. Pour les OTEX à forte densité de main d'œuvre, ce montant est stable à un niveau modéré ; par contre ce montant est élevé pour bovins viande avec des faibles niveaux de valeur ajoutée.

Tableau 10 : Montant de l'actif immobilisé (foncier compris) par UTA (1 000 €)

OTEX	25 000 à 100 000 € de PBS	100 000 à 250 000 € de PBS	Plus de 250 000 € de PBS	Moyenne*
Toutes	113,4	128,4	124,00	122,4
1500 (COP)	111,0	163,4	188,6	140,7
2800, maraîchage	21,3	38,3	35,3	31,8
3500 Viticulture	85,9	74,1	81,2	80,0
3900, fruits et CP	45,4	36,8	34,0	37,9
4500, bovins lait	142,6	160,2	198,5	162,1
4600, bovins viande	179,0	208,3	-	164,8
5100, porcins		134,0	158,4	154,0

SSP RICA 2012

En fait, les économies d'échelle profitent surtout aux grandes cultures et à la viticulture et dans une moindre mesure à l'élevage laitier

Le résultat courant avant impôts (RCAI) des exploitations de grandes cultures et des élevages laitiers double entre la classe de 25 000 à 100 000 euros et celle de plus de 250 000 euros. Il en est de même pour les exploitations viticoles en raison de la présence dans les grandes classes de dimension de grands domaines dont la production est très bien valorisée. Pour l'élevage laitier, le gain entre les classes 2 et 3 est modéré (+ 12,5 %). En revanche, pour toutes les autres catégories d'exploitations, la hausse du revenu en fonction de la taille du potentiel de production est beaucoup moindre.

Tableau 11 :

**Revenu par actif selon la classe de dimension économique des exploitations
Moyennes 2010-2012**

	RCAI par actif non salarié (1000 euros)			
	Ensemble	PBS entre 25 000 et 100 000 euros	PBS entre 100 000 et 250 000 euros	PBS >= 250 000 euros
Ensemble	33,6	19,8	36,4	53,2
Céréales, oléagineux, protéagineux (COP)	48,9	31,2	64,1	90,4
Cultures générales	65,6	31,1	61,2	101,2
Légumes et champignons	27,6	18,0	38,4	30,3
Fleurs et horticulture diverse	20,1	19,3	22,1	18,9
Viticulture	41,2	18,6	35,1	75,2
Arboriculture fruitière	23,9	16,2	25,3	36,5
Bovins lait	26,3	17,5	28,1	35,3
Bovins viande	17,9	15,8	24,9	...
Bovins mixtes	25,2	15,9	25,6	33,2
Ovins et caprins	18,9	16,1	22,0	...
Élevages hors sol	28,9	...	20,6	35,3
Polyculture, polyélevage	33,8	18,3	36,5	46,9

Source : SSP, RICA

Des analyses à poursuivre

Ces analyses des données statistiques, déjà éclairantes sur la dynamique des emplois à l'articulation de la taille SAU, de l'orientation de production et des potentiels de productivité ou des résultats (en VA ou en RCAI) sont à poursuivre par la comparaison de divers systèmes de production au sein des différentes orientations.

Les travaux sur les exploitations en réseaux, (RAD, FNCIVAM, FADEAR...) et groupes (GRADEL, ...) font en effet apparaître de fortes différences en matière d'emploi. La publication de la FNCIVAM de 2009 qui compare deux exploitations "extrêmes" du point de vue de leur fonctionnement présente des résultats très contrastés en la matière : davantage de moyens mobilisés par UMO (ha, quota laitier) par l'exploitation productiviste que par l'exploitation autonome pour en tirer un RC très inférieur. Les travaux en Centre ouest (S. Devienne, N. Garambois) livrent sur ce plan des résultats très intéressants. Par exemple, dans le cas du travail sur le groupe GRADEL (N. Garambois), le sous-groupe "systèmes herbagers autonomes" est passé de 11 emplois en 1990 à 13 en 2010 dans le même temps où le sous-groupe témoin passait de 11 à 9, soit un écart de 4 emplois en faveur du premier sous-groupe. Cela a été réalisé avec des surfaces/actif beaucoup plus faibles et avec une hausse de quota laitier par actif de 25 % pour le premier sous-groupe et de 83 % pour le second. De plus, le premier groupe obtient des impacts locaux et globaux très positifs en termes de VA et d'emplois. Le développement de systèmes herbivores économes et autonomes peut permettre d'accroître l'emploi. Les autres orientations restent largement à explorer alors que les changements y apparaissent difficiles pour plusieurs OTEX.

L'EVOLUTION DES EMPLOIS A LA RENCONTRE DE DEUX DYNAMIQUES : celle des exploitations et celles des forces d'amont et d'aval, dans un contexte global de crise de l'agriculture.

Cette poursuite de la baisse de l'emploi s'inscrit dans les tendances très lourdes de l'évolution de l'agriculture depuis 1960 et tout particulièrement depuis 1973 : baisse importante et continue des prix à la production face à une baisse beaucoup moins rapide des prix des facteurs de production dont l'usage s'accroît, le tout entraînant une forte baisse de la valeur ajoutée agricole. Seules la hausse rapide de la productivité apparente du travail (+4,5% par an depuis 1950) et la baisse de l'emploi (baisse de 68,4 % du nombre d'UTA entre 1970 et 2010) ont permis une hausse significative du revenu par actif (+ 88 % depuis 1960) mais avec de fortes variations selon les périodes et inégalités, notamment en fonction des productions et des tailles. Le mouvement se poursuit : de 2000 à 2011, la productivité par emploi a progressé de 34 % avec une baisse de 15,5 du nombre d'emplois sans effets positifs sur l'emploi en amont et en aval.

La poursuite des gains de productivité physique au détriment de l'emploi agricole résulte à la fois de la volonté ou de la nécessité des exploitations d'améliorer leur situation par l'agrandissement, la simplification des façons de produire (spécialisation, techniques culturales simplifiées -TCS-, hausse des intrants, arrêt de l'élevage herbivore) favorisés par l'évolution du capital dont la hausse devient en retour une nécessité, le tout fortement poussé par les stratégies des firmes, la baisse des prix à la production, les politiques. Ce processus majoritaire qui conduit à la réduction des taux et des montants de valeur ajoutée et de revenu, laisse une place secondaire, mais en hausse, à des stratégies autonomes et économes de reconquête de la valeur ajoutée et de l'emploi : AB, circuits courts, systèmes économes et autonomes. Cette place s'explique par le fait que ces stratégies ne bénéficient pas de la même sollicitude des pouvoirs publics (très peu de primes ...) et de la recherche-développement que l'agriculture productiviste portée par le système agro-industriel.

Le processus dominant entraîne notamment la dégradation de la dynamique démographique au sein de l'agriculture (source : "Le monde agricole en tendances") :

- le nombre d'installations est à nouveau faible depuis 2008 mais avec 2 installations pour 3 départs, contre 1 installation pour 2 départs entre 2004 et 2008. Actuellement, le flux d'installations est

d'environ 12 000 par an dont 8 500 à moins de 40 ans. La moitié de ces installations à moins de 40 ans se réalisent sans aides, la moitié des non aidées se réalisent sans besoin de financement sur des systèmes stables, l'autre moitié se réalisant sans aides sur des systèmes nouveaux et souvent innovants, souvent hors cadre familial. Ces installations hors cadre familial représentent entre 20 et 30% des installations aidées. Le flux des installations, quantitativement insuffisant, apparaît diversifié et favorable au renforcement des systèmes autonomes et innovants.

- ce flux d'installations, lié à la réduction de la population des aides familiaux, est à considérer en regard du vieillissement des chefs d'exploitations, par exemple en élevage laitier où la proportion de chefs de moins de 40 ans a diminué à partir de 2000 au profit de la hausse des plus de 50 ans qui partent actuellement à la retraite. La part des chefs de plus de 55 ans est particulièrement élevée dans plusieurs départements en Ile-de-France, en Provence-Alpes-Côte-D'azur et en Corse, les taux les plus faibles concernant des départements de Bretagne et de Pays de la Loire.

La hausse rapide, depuis 1990, des départs précoces avant 55 ans est également préoccupante. Ils représentaient 40 % de l'ensemble des départs en 2000, la moitié d'entre eux étant due à des raisons économiques. La fréquence des suicides, stable (nombre ???), manifeste aussi le poids de ces difficultés économiques et sociales pour de nombreux agriculteurs soumis à des conditions de travail et de revenu difficiles et stressantes (dont la hausse du travail prescrit et des contraintes).

L'ensemble de ces conditions économiques et démographiques se manifestent notamment sur les perspectives de pérennité des exploitations dont le chef avait plus de 50 ans en 2010, ici pour quelques régions :

Tableau 12 : Perspectives successorales pour quelques régions :

Régions (exemple)	% de diminution de 2000 à 2010	% non concernées (- de 50 ans)	% dont le successeur est connu dans les exploitations concernées	% dont le successeur est connu dans le total des exploitations
Auvergne	21	42	18	60
Bourgogne	23	43	22	65
Bretagne	33	47	14	61
F.-comté	25	43	17	60
Languedoc	30	40	18	58
Limousin	22	39	18	57
Rhône-Alpes	31	42	17	59

Source : SSP recensements agricoles

Alors que les taux de diminution entre 2000 et 2010 varient de - 21 % (Auvergne) à - 33 % (Bretagne), la part des exploitations avec successeur dans le total en 2010 varie peu entre 57 et 61 % sauf pour la Bourgogne (65 %). La Bretagne apparaît un peu plus jeune (47 % non concernées), mais les exploitations concernées ayant un faible taux de succession (14 %), on aboutit à un faible taux de pérennes totales. Il y a donc un fort enjeu à accroître les taux de reprise sur les exploitations sans successeur en 2010. Mais comment ? Les informations que pourra apporter l'étude successorale sur les caractéristiques de ces exploitations sont donc très importantes.

POUR LA SUITE

Deux tendances peuvent être retenues ici en guise de questionnement très provisoire. La première, d'ordre quantitatif, porte sur les différentes prévisions d'évolution du nombre d'exploitations ou d'actifs agricoles à l'horizon de 15 ans : elles se situent dans une large fourchette de décroissance allant de -1,7 à - 3 % par an, ce qui aboutirait, partant de 490 000 exploitations en 2010, à un nombre d'exploitations en 2025 situé entre 377 000 (- 23 %) et 314 000 (- 36 %). La seconde, d'ordre essentiellement qualitatif, porte sur une tendance à la poursuite de la dualisation des façons de produire au sein de l'agriculture française, doublée d'une perte d'homogénéité entre les orientations de production, les zones ... Ces deux tendances doivent être prises en compte dans la définition et dans la mise en œuvre de choix favorables à l'emploi, répondant mieux aux attentes sociales et écologiques de la majorité des citoyens.

La question devient : comment éviter que la dynamique principale actuelle, fondée sur la quête de la productivité physique par emploi grâce à l'agrandissement et à la substitution capital/travail pour permettre la progression du revenu, ne reste dominante ? Certes, cette dynamique est en crise sauf en grandes cultures qui, justement tirent la dynamique d'ensemble. Parallèlement, quel pourra être le poids des innovations techniques et sociales et comment les favoriser ? Pour répondre à cette question il faut tenir compte de deux éléments : d'une part, la PAC qui va rentrer en application, ne va pas, malgré quelques ajustements européens et nationaux, inverser la tendance en matière de prix, de valeur ajoutée, de protection des biens publics, donc d'emploi ; d'autre part, que cette dynamique dominante a été souvent renforcée par des politiques structurelles sélectives surtout orientées vers les grandes exploitations dans les années 70-80, (installation, plan de développement, rôle des SAFER...). Le renforcement du contrôle des structures est nécessaire mais sera-t-il suffisant avec l'appui d'autres mesures et la modification sensible de la PAC, pour inverser la tendance actuelle ?

C'est à ces questions que le groupe va désormais s'intéresser en espérant que d'autres viendront le rejoindre.